



Problème avec mon agence qui me réclame des loyers

Par **john noa**, le **21/02/2009** à **17:30**

bonjour, j'ai donné mon préavis pour mon appartement qui se termine le 12 avril 2009. J'ai trouvé une personne pour le reprendre au 3 février 2009 ce qui devait réduire mon préavis. J'ai donc pris RDV pour faire l'état des lieux sortant le 2 février 2009. J'ai rendu les clefs de l'appartement le 2 février 2009. Il se trouve que la personne s'est désistée et n'a pas pris l'appartement sans me prévenir. L'agence immobilière me réclame donc le loyer de février et ceux à venir jusqu'à la fin du préavis mais sans me rendre les clefs. Ai-je le droit d'exiger de récupérer les clefs ? suis-je obligé de payer le loyer pour cet appartement alors que je ne peux y habiter ?

Merci de m'aider...

Cordialement

John